



Hébergement, maintenance et évolution du site web laboria.ai

Passé selon la procédure adaptée en application de l'article L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

Procédure N°0132026– Marché n°2026-0325

CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P)



I.1 Présentation Inria

Créé en 1967, Inria, l'institut de recherche en sciences et technologies du numérique, est un établissement public à caractère scientifique et technologique placé sous la double tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

À ce titre, il relève de la fonction publique d'État. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret n° 85-831 du 2 août 1985.

I.2 Les missions de l'institut

Inria est le seul institut français public entièrement dédié à la recherche en sciences du numérique.

Inria est un espace de vitalité scientifique, une force collective d'équipes de recherche de niveau mondial, structurée autour du modèle de l'équipe-projet. Sa mission est d'accélérer, par la recherche et l'innovation dans le numérique, la construction d'un leadership scientifique, technologique et industriel de la France dans la dynamique européenne.

Inria met à la disposition des scientifiques un cadre unique, qui promeut la prise de risque, avec le respect du temps long et une liberté de recherche à 360°. De plus en plus en interaction étroite avec d'autres disciplines, Inria est ancré dans les grands campus universitaires de recherche, dont il accompagne le développement, et dans des réseaux industriels et entrepreneuriaux que transforme le numérique, au cœur de la French Tech.

Aussi, pour subvenir à son ambition d'impact, l'institut accompagne-t-il les porteurs de projets entrepreneuriaux avec une rupture technologique (deeptech) pour qu'ils puissent réaliser tout le potentiel des travaux de recherche.

Parce que les talents sont le premier ressort de la transformation numérique, Inria recrute au sein de ses équipes-projets des chercheurs et chercheuses, ingénieurs, doctorants ou postdoctorants au plus haut niveau académique, avec une politique d'attractivité qui est mondiale. Mais aussi des personnes sur des fonctions d'appui à la recherche qui représentent la colonne vertébrale de l'institut, des femmes et des hommes engagés qui chaque jour assurent l'accompagnement de la recherche et de l'innovation.

- Maintenir l'excellence scientifique

Fondé sur un modèle agile d'équipes-projet, Inria favorise la prise de risque scientifique, notamment à travers l'interdisciplinarité et les partenariats industriels, promouvant le développement de technologies qui sont souvent au cœur de l'activité scientifique, accompagnant les démarches entrepreneuriales. Sa politique scientifique doit concentrer des moyens sur des actions d'envergure nationale et sur des partenariats stratégiques internationaux, et renforcer son action dans l'Espace Européen de la Recherche. Sa politique d'attractivité et d'évaluation doit être cohérente avec ces priorités.

Inria doit savoir favoriser le renouvellement des thèmes scientifiques et l'émergence de nouvelles "disciplines" avec un rôle clé du numérique comme levier d'interdisciplinarité. Dans



cet objectif, l'institut se dotera d'un programme ambitieux de type "actions exploratoires", en visant une multiplication par 10 du nombre de projets qu'elles encadreront, en les ciblant de manière non exclusive sur les jeunes chercheurs, et en laissant libres aussi bien le format du soutien que la durée des projets.

- Être un accélérateur d'innovation

Pour accélérer l'innovation avec un objectif d'impact, Inria est doté de divers dispositifs :

-la diffusion au niveau mondial de logiciels open source qui fournissent une infrastructure technologique aux entreprises innovantes ;

-le développement technologique au cœur de l'activité scientifique des équipes-projets dont Inria soutient cette activité à visée innovante afin qu'elles puissent disposer de ressources pérennes ;

-la capacité d'élaborer un dialogue stratégique avec les grands acteurs de l'industrie française et européenne et les leaders mondiaux qui investissent en France pour contribuer à la revitalisation et à la pérennité d'une base industrielle française et européenne par et dans le numérique ;

-la mise en place d'un dispositif global et de bout en bout, nommé l'Inria Startup Studio, pour augmenter la création de startups technologiques. Ces startups, vecteur puissant de transfert, sont notamment portées par des jeunes doctorants et doctorantes, postdocs et ingénieurs "de passage" chez Inria.

- S'engager au service des politiques publiques nationales

Il incombe à Inria, infrastructure de recherche et d'innovation publique, de participer à la construction de la souveraineté numérique de la France dans la dynamique européenne, de répondre aux défis de la transformation numérique pour participer à la construction raisonnée d'une société de l'innovation et de la confiance.

Inria s'engage ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques à très fort enjeu, comme le Programme national de recherche en IA, le développement d'un écosystème français pour la sécurité numérique (partenariat avec l'ANSSI), la dynamique French Tech (Inria opère un lieu, French Tech Central à Station F, le plus grand incubateur mondial de startups), le plan national pour la science ouverte (avec le projet d'archive logicielle Software Heritage).

- Un cadre de travail privilégié au service de la vitalité du collectif

Dans ses neuf centres et cinq antennes au cœur des campus universitaires de recherche et des écosystèmes numériques, Inria propose un environnement de travail stimulant.

Institut engagé et responsable, attentif à ses collaborateurs et collaboratrices et aux enjeux de société, Inria incite l'ensemble des salariés à contribuer au débat sur des sujets tels que l'éducation à la culture numérique, l'impact environnemental, la qualité de vie au travail, le handicap, l'éthique, la parité, la diversité et l'égalité des chances.



Partage, challenge, créativité et engagement rythment le quotidien de tous les collaborateurs, engagés pour une recherche de rang mondial et dans le but de renforcer l'impact des travaux menés. Inria fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents pour réaliser son ambition : répondre aux enjeux de la transformation numérique de la société et de l'économie par la recherche et l'innovation.

Pour nous découvrir davantage :

Site institutionnel : www.inria.fr

Le rapport annuel 2021 en ligne : <https://www.inria.fr/fr/rapport-activites-2021-inria>

Sur la diversité de nos thématiques

Nos recherches sont centrées sur les mathématiques et l'informatique.... mais nous prenons quand c'est possible l'opportunité d'aborder ces questions par les applications, ou par des sujets qui nous concernent tous directement, ou à l'inverse par des projets pour lesquels on n' imagine pas directement le rôle du numérique.

Quelques exemples récents :

- [Les véhicules autonomes sont-ils vraiment pour demain ?](#)
- [Quand la modélisation mathématique aide les plongeurs à communiquer](#)
- [Un nouvel outil pour remonter aux origines de l'univers](#)
- [Des robots à l'école pour aider les enfants atteints d'autisme](#)
- [La perception des humains virtuels](#)
- [Quels impacts de l'IA sur le monde du travail ?](#)
- une série de podcasts *A quoi sert le numérique ?*

Nous avons également publié une série thématique : "L'Essentiel sur..."

- [La science des données](#)
- [La cybersécurité](#)
- [La réalité virtuelle](#)
- [La blockchain](#)
- [Le calcul haute performance](#)



Sur le dialogue avec les scientifiques de l'institut

Enfin, vous trouverez ci-dessous quelques expérimentations ponctuelles que nous avons commencé à mener, en nous appuyant sur des partenaires pour aller toucher des publics qui ne connaissent pas nos domaines ni l'institut, et pour tester des formats différents, engager le dialogue, comme :

- *C'est quoi le big data ?* Le dialogue entre de jeunes citoyens et un scientifique du domaine. Sujet réalisé en partenariat avec Brut

<https://www.brut.media/fr/science-and-technology/c-est-quoi-le-big-data--ec95d602-812f-4e7a-9f3f-e2275898d67b>

- *Une journée avec une chercheuse en robotique* - Un partenariat avec le producteur de contenus Ludovic B qui a passé une journée complète en immersion au sein de l'une de nos équipes spécialisées en robotique au sein de notre centre de recherche de Nancy

https://www.youtube.com/watch?v=Y_84HUKGNks

I.3 Son organisation

Afin de contribuer à la mise en place de pôles d'excellence, Inria a fait le choix depuis sa création de développer son implantation au niveau national en organisant la recherche au sein de « centres de recherche Inria », déconcentrés, non spécialisés, en partenariat avec les universités et écoles de son écosystème.

On compte aujourd'hui dix centres de recherche et d'innovation, composés chacun de 150 à 600 personnes :

- Centre Inria de Paris
- Centre Inria de l'Université de Rennes
- Centre Inria d'Université Côte d'Azur
- Centre Inria Nancy – Grand Est
- Centre Inria de l'Université Grenoble Alpes
- Centre Inria de l'université de Bordeaux
- Centre Inria de l'Université de Lille
- Centre Inria de Saclay
- Centre Inria de Lyon
- Centre Inria Chile

En outre, chaque centre comprend des équipes implantées sur des sites voisins (Montpellier, Marseille, Lyon, Metz, Strasbourg, Nantes, Pau, etc.).

Le siège de l'institut est situé à Rocquencourt (Yvelines).



2 – Présentation du LaborIA

2.1 Contexte

Depuis 2018, Inria joue un rôle crucial en tant que support à l'action de l'Etat dans le domaine de l'intelligence artificielle, en collaboration étroite avec la Stratégie Nationale pour l'IA. En janvier 2024 a été créée l'Agence de programmes dans le numérique – Algorithmes, logiciels et usages, portée par Inria, suite au discours sur la recherche du Président de la République le 7 décembre 2023. L'Agence appuie l'action de l'État sur le continuum recherche-innovation-formation dans le périmètre du numérique. Elle est organisée autour de neuf programmes (dont un est dédié à l'Intelligence Artificielle), construits en cohérence avec France 2030 dans les domaines clés du numérique.

Le Ministère en charge du Travail et de l'Emploi et Inria ont fondé ensemble en 2021 un laboratoire dédié au développement et à l'accompagnement de projets de recherche-action, expérimentations et études sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en entreprise : le LaborIA. L'objectif est de construire une vision terrain pour mieux cerner l'intelligence artificielle et ses effets sur le travail, l'emploi, les compétences et le dialogue social. Ce laboratoire ambitionne in fine de faire évoluer les pratiques des entreprises et de mettre en œuvre les politiques publiques adaptées.

2.2 Définition du LaborIA

LaborIA Explorer (2022-2024)

Le LaborIA Explorer est une phase de diagnostic global, réalisé avec Matrice (institut d'innovation technologique et sociale) : analyse de l'intégration de l'IA dans les entreprises via état de l'art, études sur questionnaires, enquêtes de terrain, séminaire de sensibilisation, etc.

Son objectif est de comprendre les usages réels et outiller le dialogue social.

Il a donné lieu à quelques résultats :

- Rapport, synthèse
- Recommandations et outils (webinaire)
- Guide du déploiement de l'IA dans les TPE-PME
- Jeu « ExplorIA », planche « Auto-diagnostic »)

Feuille de route 2024-2026

Etudes sectorielles : Industrie de production et logistique ; Industries culturelles et créatives

Etudes transversales : Recrutement ; Inclusion

Appui aux administrations centrales : Travail social ; Métier de l'enquête et du contrôle financier

2.3 Le site laboria.ai



Création

Le site web a été créé en mars 2023 par un prestataire externe choisi après une mise en concurrence dans le cadre du code de la commande publique. Il est depuis hébergé et maintenu par ce même prestataire.

Objectifs

- Visibilité : Faire connaître le LaborIA et le valoriser. Partager les travaux en cours, les publications, les actualités, etc.
- Engagement : Téléchargement des publications, prise en main des outils, développement des partenariats, etc.
- Information : Acculturer à l'IA et ses impacts sur le travail, mettre à disposition des ressources complémentaires fiables, etc.

Le site web est la plateforme principale de diffusion des actualités du LaborIA et des contenus produits (rapports, outils, datavisualisations, podcasts, vidéos, etc.) ainsi que des événements organisés (programme, inscription, replay, etc.), en lien avec les canaux de communication du Ministère et d'Inria (sites web, réseaux sociaux, infolettres, communications internes, etc.)

Cibles

1. Acteurs et Experts de l'écosystème emploi-travail-formation : faire connaître et valoriser le dispositif, partager des données et des analyses fiables, proposer des outils concrets pour agir, favoriser les échanges, faire émerger des partenariats, etc.
2. Institutionnels : animer le débat public, alimenter les politiques publiques et éclairer les décideurs.
3. Presse : proposer des ressources pour des publications en lien avec la thématique (experts, contenus, etc.)
4. Grand public : expliquer ce qu'est l'IA et ses conséquences sur le travail (sensibilisation et vulgarisation), faire connaître le dispositif et les différents acteurs impliqués, éclairer les décideurs privés et outiller le dialogue en entreprise.

Contenus

Conçu comme un site vitrine, l'interface comporte :

- Une page de présentation générale du LaborIA (contexte et origine, chiffres clés, ambitions, plan d'action, partenaires et gouvernance) ;
- Une rubrique « Recherches, expérimentations et outillage » décrivant les travaux et productions classés par thématique (LaborIA Explorer, industrie de production et logistique, ICC, recrutement, inclusion, travail social, enquête et contrôle financier) ;
- Une rubrique d'actualité « Autour de l'IA au Travail » qui regroupe les annonces (publications, événements, webinaires, podcasts, etc.) des plus récentes aux plus anciennes. Cette rubrique permet aussi de répertorier les ressources et outils de l'écosystème IA-Travail que le LaborIA souhaite mettre en avant.



Fréquentation

	Pages vues	Visites	Téléchargements
Sept. 2024	2 259	1 213	264
Oct.	3 067	1 621	346
Nov.	2 851	1 580	273
Déc.	3 308	1 729	323
Janv. 2025	3 682	1 983	319
Fév.	4 108	2 152	367
Mars	4 572	2 485	816
Avril	8 306	4 273	1 730
Mai	4 495	2 161	633
Juin	5 197	2 563	452
Juillet	3 969	2 039	451
Août	2451	1169	274
Sept.	4051	2032	457
Oct.	5295	2498	504
Nov.	5 651	2810	413
Déc.	4588	2154	315

Informations techniques

Système de gestion de contenus (CMS) : WordPress actuellement sur 6.8.3, site en français, installation simple (non multisite), thème sur-mesure

Plugins : ACF Content Analysis for Yoast SEO, Advanced Custom Fields PRO, All-In-One Security (AIOS), Converter for Media, Disable Comments, Matomo Analytics, Radio Buttons for Taxonomies, Really Simple Security, SVG Support, WP Migrate, WP Rocket, Yoast SEO

Gestion des cookies via Tarte au citron

Volume des données :

WP : 60MB

DB : 150MB

Medias : 340MB

Themes : 10MB

Plugins : 500MB

Nombre de pages : 8 pages + 24 articles (en augmentation constante)

3 – Prestations attendues et gestion de projet

Le prestataire sélectionné devra héberger, maintenir et faire évoluer le site web laboria.ai

Les prestations ne font pas l'objet d'un forfait global versé à la notification du marché. Elles seront exécutées annuellement pour l'hébergement et la maintenance et au fur et à mesure des besoins du LaborIA pour les évolutions, par l'émission de bons de commande spécifiques.



3.1 Hébergement

Transfert

Dès le lancement de la prestation, le prestataire devra organiser le transfert des données du site web vers le nouvel hébergement. L'équipe Inria fera le lien entre l'ancien et le nouveau prestataire pour faciliter les échanges et la réalisation du transfert dans les meilleures conditions.

Le prestataire devra conserver un niveau de qualité identique, permettant la continuité du service et des contenus mis en ligne, notamment concernant les plugins et fonctionnalités du CMS Wordpress (en souscrivant les abonnements, si nécessaire).

Serveurs et hébergement

Le prestataire devra proposer une solution adaptée à la demande, notamment concernant :

- Le type d'hébergement ;
- L'architecture des serveurs ;
- Les logiciels utilisés (serveur web et serveur de base de données) ;
- Les ressources et outils d'administration utilisés ;
- La protection des pages et applications hébergées ;
- Le type, niveau et périodicité des sauvegardes ;
- La bande passante optimale proposée ;
- Le délai de rétablissement en cas de coupure de service ;
- Le détail du fonctionnement de la maintenance.

L'hébergement devra répondre aux exigences suivantes :

- Souveraineté : Le prestataire favorisera des solutions souveraines, certifiées SecNumCloud ou a minima localisé idéalement en France ou dans l'Union Européenne.
- Technologie : Infrastructure optimisée pour WordPress (dernières versions de PHP, mise en cache serveur type Varnish ou Redis).
- Disponibilité : Taux de disponibilité annuel supérieur ou égal à 99,5%.
- Performance : Temps de réponse serveur (TTFB) inférieur à 500ms.

Sauvegarde et sécurité

Une sauvegarde complète quotidienne (fichiers + base de données) avec rétention de 30 jours minimum devra être effectuée. Ces sauvegardes devront être stockées sur un serveur physiquement distinct de l'hébergement principal.

Le prestataire veillera au bon fonctionnement du dispositif de sauvegarde mis en place pour réaliser les sauvegardes et les restaurations des données. Il sera chargé de vérifier régulièrement le bon déroulement des plans de sauvegarde. Le prestataire veillera à la qualité des supports de sauvegarde et des sauvegardes elles-mêmes. Il s'assurera de leur intégrité



et proposera toutes les mesures correctives et préventives nécessaires suite à toutes anomalies ou erreurs survenues durant les sauvegardes et ceci en accord avec le demandeur.

Le prestataire mettra en place toutes les solutions nécessaires pour protéger le site contre les principaux risques identifiés : protection contre les attaques, gestion et renouvellement des certificats SSL, etc. Le prestataire s'assurera des garanties de sécurité offertes par le serveur d'hébergement. Le prestataire devra effectuer les mises à jour de sécurité (CMS, plug-in, OS, code, framework, etc.) de l'ensemble de la solution, aussi régulièrement que nécessaire.

Le prestataire devra aussi conseiller le demandeur, à la fois pour optimiser le processus de sauvegarde des données, ainsi que pour sécuriser le site et son hébergement.

Nom de domaine et redirection

La gestion du nom de domaine (laboria.ai) est assurée par Inria. Il n'existe actuellement pas d'autre domaine ou extension associé.

Le prestataire effectuera le paramétrage de l'URL à partir des informations fournies par Inria. Le prestataire précisera toutes les informations nécessaires aux équipes techniques (DSI) Inria, pour la mise en place de la redirection web.

3.2 Maintenance

Le prestataire doit fournir le support et de maintenance pour toute la durée de la prestation afin de garantir le bon fonctionnement du site web et l'accompagnement de l'équipe Inria dans sa gestion.

La prestation de maintenance doit comprendre :

- Maintenance préventive (TME) : Mises à jour de sécurité, sauvegardes quotidiennes, mise à jour régulière du cœur du CMS, des extensions/plugins, des licences, des bibliothèques de sécurité, etc.
- Maintenance corrective (TMA) : Correction des bugs d'affichage ou de fonctionnalités, etc.

Le prestataire devra s'engager sur un temps d'intervention pour les anomalies critiques (bloquantes), majeures (non bloquantes) et mineures. Le prestataire devra aussi mettre en place un process fluide de déclaration et gestion des anomalies via une plateforme de ticketing, ou support téléphonique/mail.

3.3 Evolutions

Pendant toute la durée de la prestation, le prestataire doit fournir un service d'évolutions (fonctionnelles ou graphiques) à la demande.

Les demandes d'évolutions pourront concerner, par exemple, l'ajout ou l'amélioration de fonctionnalités, plugins et modules, la modification de la structure et du design du site, l'intégration de nouveaux contenus complexes, la création de templates de pages, l'ajout de



modules de visualisation de données, la formation des collaborateurs aux nouvelles fonctionnalités, etc.

Toutes les évolutions devront répondre aux critères suivants :

- Conserver l'identité graphique et les valeurs du LaborIA
- Proposer une expérience utilisateur mémorable, facile et utile
- Être responsive, donc accessible sur tous les supports : du smartphone à l'ordinateur de bureau
- Respecter strictement le RGPD
- Respecter le référentiel RGAA en vigueur
- Respecter les principes de l'éco-conception et les standards de qualité web (type Opquast)
- Optimiser pour le Search Engine Optimization (SEO) et le Generative Engine Optimization (GEO)

Le titulaire est tenu de conseiller le LaborIA sur la pertinence technique des demandes afin de garantir la cohérence globale et le respect des critères listés ci-dessus.

Méthodologie

Les prestations d'évolution seront exécutées au fur et à mesure des besoins du LaborIA, par l'émission de bons de commande spécifiques.

Chaque demande d'évolution suivra la procédure suivante :

1. **Expression du besoin** : Le LaborIA transmet au titulaire une demande de travaux ou d'évolution (par mail ou via l'outil de ticketing).
2. **Nombre des jours/homme** : Le titulaire dispose de 5 jours ouvrés pour retourner le nombre de jours/homme, en appliquant strictement les tarifs unitaires figés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).
3. **Validation** : Les travaux ne débutent qu'après la validation écrite du devis par Inria.
4. **Recette et Facturation** : Une fois l'évolution livrée et validée par le LaborIA (recette), le titulaire peut procéder à la mise en production et à la facturation de la prestation sur la base du travail réellement effectué.

Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexé au marché comportera un chiffrage en jours/hommes pour au moins trois profils :

- Chef de projet / Consultant
- Développeur Full-stack
- Webdesigner / Intégrateur UI

Mise en conformité RGAAA

L'une des évolutions principales consistera à mettre en conformité le site web du LaborIA avec le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).



Inria fournira un audit détaillé, sur lequel devra se baser le prestataire pour faire évoluer le site web vers une conformité optimale au RGAA.

Le prestataire prendra en charge les actions de remédiation (correction du code, du thème de la structure des pages et des contenus, etc.) pour atteindre un taux de conformité de 75% minimum et 100% sur les pages clés.

Inria réalisera ensuite un contre audit pour attester de sa conformité.

Enfin, le prestataire accompagnera l'intégration de la page obligatoire "Accessibilité" et l'affichage de la mention de conformité en page d'accueil.

3.4 Équipe dédiée et pilotage

Le prestataire nommera un interlocuteur dédié au suivi dossier LaborIA. L'interlocuteur mobilisera ensuite au besoin, les fonctions nécessaires à la prise en charge des demandes (développement web, design, etc.)

4 – Propriété Intellectuelle et Clause de Réversibilité

Transfert de Propriété

Le LaborIA acquiert la pleine propriété de tous les développements spécifiques (code source, scripts, thèmes, templates), ainsi que des droits d'utilisation des bases de données et des contenus créés dans le cadre du marché. Ce transfert de propriété est définitif, mondial et couvre toute la durée de protection des droits d'auteur.

Engagement de Réversibilité (Garantie de sortie)

À l'expiration du contrat, ou en cas de résiliation anticipée, le titulaire s'engage à assurer la réversibilité complète des prestations afin de permettre au LaborIA, ou à tout nouveau prestataire désigné, de reprendre l'exploitation et la maintenance du site sans interruption.

Cette réversibilité implique les obligations suivantes pour le prestataire sortant :

- **Livraison des sources** : Fourniture de l'intégralité des codes sources commentés, des bases de données exportées, des fichiers médias et des fichiers de configuration.
- **Format standard** : Les données doivent être livrées dans un format standard, ouvert et exploitable (ex: SQL pour la base de données, archive ZIP pour le site WordPress).
- **Documentation technique** : Livraison d'un dossier d'exploitation à jour (architecture, liste des plugins, comptes administrateurs, procédures de déploiement).
- **Assistance au transfert** : Le prestataire sortant s'engage à répondre à toute question technique du repreneur pendant une période de [30 jours] suivant la fin du contrat pour faciliter la transition.

Continuité de service

Le titulaire s'interdit d'exercer tout droit de rétention sur les données ou les codes sources, quelle que soit la cause de la fin du contrat. L'accès à l'administration du site et l'accès aux



serveurs d'hébergement doivent rester garantis jusqu'au transfert effectif et réussi vers le nouveau prestataire.

Coût de la réversibilité

Les opérations de réversibilité (préparation des fichiers et documentation) sont incluses dans le forfait de maintenance ou font l'objet d'une prestation spécifique chiffrée dès le **Bordereau des Prix Unitaires**. Aucune somme supplémentaire ne pourra être exigée pour la "libération" des données.

6 – Engagements environnementaux du titulaire

Le titulaire s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en matière d'environnement et de numérique responsable, en cohérence avec la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (loi REEN).

Il adopte une démarche visant à limiter l'impact énergétique et matériel des prestations fournies, incluant :

- Optimisation de l'hébergement :
 - ✓ Choisir des solutions d'hébergement avec des centres de données moins énergivores, privilégiant celles certifiées ou répondant à des niveaux de performance énergétique élevés (par exemple PUE ou équivalent) ou à des labels reconnus ;
 - ✓ Utiliser, lorsque cela est possible, de l'énergie d'origine renouvelable pour des services hébergés
- Eco-conception et sobriété numérique :
 - ✓ Intégrer, dans les développements et évolutions du site web, des pratiques de numérique écoresponsable visant à réduire le poids de pages, optimiser les requêtes http, compresser les ressources multimédias et favoriser des architectures logicielles performantes ;
 - ✓ Mettre en œuvre, si pertinent, des fonctionnalités ou informations permettant aux utilisateurs d'adopter des modes d'usage sobres ou écologiques, conformément aux référentiels reconnus d'écoconception des services numériques.
- Reporting :
 - ✓ Pour les services d'hébergement, le titulaire transmet au pouvoir adjudicateur, sur une base annuelle (ou trimestrielle), des indicateurs relatifs au volume de données transférées (trafic entrant et sortant) ainsi qu'à l'espace de stockage utilisé.